

CAP ASTRO

Siret :
43783455900019
APE : 9609Z

SEJOUR ASTRONOMIE SUR L'ILE DE LA PALMA ENTRE LE 8 ET LE 18 JUILLET 2026

2 pages à remplir et à signer en MAJUSCULES SVP – 1 fiche par adulte

PAGE 1 – FICHE D'INSCRIPTION

Dates envisagées :

7 à 10 jours entre le 8 et le 18 juillet 2026

Nom : Prénom :

Date de naissance : / / Profession :

Adresse : Code postal : Ville :

N° Téléphone portable : / / / /

Adresse Email : @ Nombre de jeunes de moins de 18 ans :

Nom/prénom des mineurs, et leur âge :

De quel aéroport international partirez-vous pour rejoindre La Palma ?

Location de voiture

Je souhaite louer un véhicule pour mon usage exclusif (ou ma famille), sans transporter d'autres personnes

Je souhaite partager un véhicule, et les frais, avec d'autres personnes ; je souhaite être le conducteur OUI NON Peu importe

Location de l'hébergement

Je souhaite louer un logement pour mon usage exclusif (ou ma famille), sans héberger d'autres personnes

Je souhaite partager un logement, et les frais inhérents, avec d'autres personnes

Avez-vous des difficultés pour vous déplacer ? OUI NON

Avez-vous un souci de santé particulier (cardiaque, respiratoire...) ? OUI NON

Avez-vous une/des allergies ou contraintes alimentaires ? OUI NON Précisez :

Quel est votre niveau en astronomie ? Néophyte Initié Confirmé

Si vous envisagez d'amener du matériel d'astronomie, précisez lequel :

Si vous faites partie d'un club d'astronomie, indiquez son nom :

Êtes-vous déjà allé sur une des îles de l'archipel des Canaries ? OUI NON

Savez-vous bien repérer les principales constellations ? OUI NON **Pratiquez-vous l'astrophoto ?** OUI NON

Avez-vous déjà effectué un/des stage(s) d'astronomie ? OUI NON Si oui, avec quelle(s) structure(s) ?

Si vous êtes de bon niveau, ou expert, dans un domaine pratique ou théorique, indiquez-nous svp le(s)quel(s) :

Remarques / projets :

Les 2 pages sont à adresser à :

Laurent Courier, 3 allée des coquelicots, 33600 Pessac
Ou par mail en scannant les documents en haute définition : capastro@gmail.com

Dénominations

- Le « Client », également dénommé « Participant », est la personne qui est inscrite pour participer au séjour à La Palma (Canaries) organisé par Cap Astro, que ce soit en tant que stagiaire ou en tant qu'accompagnant, qu'il ait réglé lui-même ou non les frais d'inscription.
- Cap Astro, microentreprise basée à Campan, également dénommée « Organisateur », représentée par Laurent Courier. Elle assure la gestion des activités d'astronomie durant le séjour. Adresse postale : Laurent Courier, 3 allée des coquelicots, 33600 Pessac.

Nature des activités et conditions particulières

Entre le 8 et le 18 juillet 2026, Cap Astro propose des activités d'astronomie le soir sur l'île de La Palma (Canaries). Les participants se chargent de réserver et régler directement leurs réservations de billets d'avion, de logement, et de location de véhicule pour les transports sur place ; ils prennent en charge les frais d'essence de leur véhicule, leurs repas, les activités payantes auxquelles ils souhaitent éventuellement participer, les dépenses d'ordre personnelles. En journée, les animateurs effectuent une sortie de découverte de l'environnement et/ou de détente, à laquelle les clients sont invités à se joindre (dans les conditions détaillées au chapitre 3 de ce document) ; chaque soir, les animateurs proposent une observation du ciel étoilé et la pratique de l'astrophotographie, si les conditions atmosphériques le permettent

1 – Inscription / Mode de réservation

- L'inscription est prise en compte à réception du montant intégral ou d'un acompte de 50% : dans les deux cas, **la somme versée n'est pas remboursable** (cf chapitre 2) ; dans le cas du versement d'un acompte, le solde doit être réglé au plus tard 90 jours avant le début du séjour (faute de quoi l'inscription est considérée comme annulée par le client). Les règlements peuvent être faits soit par la boutique en ligne de Cap Astro, soit par virement bancaire, soit en adressant un chèque. L'inscription est conditionnée à la réception, par Cap Astro, de la fiche d'inscription et des conditions générales remplies et signées par le client (faute de quoi l'inscription est considérée comme annulée par le client).
- Les frais de participation, indiqués sur le site internet de l'organisateur (<https://www.stagesdecouverteastronomie.com/sejours-a-la-palma>), correspondent aux activités d'astronomie encadrées par les animateurs de Cap Astro, à leurs frais de transports et de logement, aux frais d'acheminement des matériels, aux conseils et à la coordination des sorties, aux prises de contacts sur place...

2 – Annulation / Modification de programme**A) Avant le séjour :**

- **Par le présent document, le client accepte d'un commun accord de ne pas être remboursé des sommes versées (retenue de 100%) s'il annule sa participation au séjour, quelle(s) que soient la/les raison(s) et la date d'annulation** ; pour un cas de force majeure avéré, avec document de preuve fourni (NB : un vol manqué, ou un vol avancé/reporté par une compagnie aérienne, ne constituent pas un cas de force majeure) le stagiaire disposera d'un « Avoir » d'un montant de 50% de la somme déjà versée, valable 15 mois pour à un autre séjour de Cap Astro.
- **Dans le cas où Cap Astro annulerait les activités prévues en raison d'une circonstance exceptionnelle imprévisible** (exemples : si les déplacements et/ou rassemblement de personnes sont interdits par décision gouvernementale ou préfectorale - en cas de perte ou de problème d'acheminement de matériels essentiels - si les animateurs ne peuvent pas prendre leur avion...), **le client accepte d'un commun accord de disposer d'un « Avoir » d'un montant équivalent à la somme totale déjà versée, valable 12 mois**, pour réserver une des prestations proposées sur le site Internet de Cap Astro. Aucune forme d'indemnité ou de compensation financière ne pourra être exigée par le client (notamment en ce qui concerne la réservation du logement, des vols, de la location de voiture...) compte tenu du caractère involontaire de la situation.
- Avant de rejoindre La Palma : en cas de perte / panne ou casse d'un équipement, du refus de prise en compte d'un matériel en avion, l'organisateur ne pourra pas être tenu pour responsable de l'absence ou du changement d'équipement ; cette modification ne donne droit aux clients à aucun remboursement, même partiel.

B) À partir du premier jour, et sur toute la durée du séjour :

- Le programme de répartition des activités, ainsi que le nombre d'animateurs et les matériels, sont déterminés exclusivement par l'organisateur, lequel peut décider seul d'apporter des modifications, à tout moment et sans préavis (pour des raisons météo, des problèmes techniques ou de disponibilité d'un animateur...)
- En cas de non-participation d'un client à une ou plusieurs activités, quelle(s) que en soient la/les raison(s) (soucis de santé, annulation ou retard d'un trajet en avion, panne de voiture etc...), aucun remboursement ne pourra être exigée par lui.
- Si une raison indépendante de la volonté des animateurs empêche la réalisation d'une activité d'astronomie ou de tourisme / détente (par exemple de mauvaises conditions météo, panne d'un véhicule, crevaison, problème de santé etc...), ceux-ci ne pourront pas être tenus pour responsables, mais proposeront une activité de remplacement dans la mesure du possible. Aucun remboursement ne pourra être exigé par les participants. C'est le cas en particulier si la visite guidée de l'observatoire professionnel de La Palma ne peut pas se dérouler (refus de l'observatoire, fermeture temporaire pour raison météo, indisponibilité des guides agréés...)

3 – Responsabilités**A) Cap Astro organise et gère uniquement des activités d'astronomie, et dégage toute responsabilité pour tout accident, problème de santé, perte ou détérioration d'affaires personnelles, occasionné(e) ou subi(e) par un participant durant le séjour.****B) Concernant les transports en avion, Cap Astro dégage toute responsabilité pour :**

- Tout trajet aérien d'un client qui serait manqué ou retardé, quelle(s) que en soient la/les raison(s) ; dans ce cas, le client ne pourra pas exiger le remboursement, même partiel, des frais d'inscription versés à Cap Astro
- Tout retard, entraînant la perte de prestations (hébergement, location de voiture, animations de Cap Astro), et/ou des surcoûts, quelle(s) que en soient la/les raison(s) *
- Les préjudices issus d'un accident durant le vol ou au sol

Concernant le véhicule de location réservé / utilisé par le stagiaire sur l'île de La Palma, Cap Astro dégage toute responsabilité pour :

- Le vol, les pannes et dégâts éventuels occasionnés ou subis sur le véhicule, de tous types (carrosserie, pneus, vitres etc...), quelle(s) que en soient la/les raison(s) *
- Les infractions éventuelles au code de la route, réprimées par une amende ou toute autre sanction *
- Les préjudices au conducteur et/ou aux passagers, issus d'un accident de la route ou d'un phénomène naturel *

Concernant la location d'hébergement réservée / utilisée par le stagiaire, Cap Astro dégage toute responsabilité pour :

- Tout problème de conformité (conditions de vente, sécurité, nature ou/et positionnement du logement...)
- Tout dégât éventuellement occasionné ou subi par les usagers (fuite, incendie...) ; de manière générale tout litige avec le loueur *
- L'état des locaux et des équipements (meubles, cuisine etc...) ; les nuisances sonores éventuelles, occasionnées ou subis par le stagiaire

(*) = Les frais inhérents sont à la charge des usagers concernés

Concernant les activités autres que d'astronomie (visites touristiques, randonnées...), Cap Astro dégage toute responsabilité pour tout préjudice occasionné ou subis par un participant, de tous types et quelle(s) que en soient la/les raison(s) ; perte ou casse d'affaires personnelles, accident matériel, blessure ou autres soucis de santé... Chaque client est informé, et conscient, que les animateurs de Cap Astro ne sont pas guides touristiques professionnels : chaque jour, ils suggèrent une sortie, et apportent un soutien à l'organisation de la journée. Il n'y a aucune obligation à les suivre : si un participant les accompagne, c'est à « ses risques et périls », autrement dit en déchargeant les animateurs de toute responsabilité durant une sortie. Chaque participant doit vérifier, avant le séjour, qu'il est bien couvert par son assurance pour les risques cités.

C) Le partage d'un véhicule et/ou d'un logement par plusieurs participants ne sont pas du ressort de Cap Astro : les personnes concernées décident elles-mêmes des conditions de réservation, de partage du paiement et du mode d'utilisation des locations concernées.**D) Un jeune de moins de 18 ans doit être accompagné d'au moins 1 adulte qui assume l'entièr responsabilité de son encadrement et de ses actes durant le séjour.****4 – Images. Les photos présentées dans la documentation des séjours à La Palma, ainsi que sur le site Internet de Cap Astro, ont une valeur informative, non contractuelle.**

Signature du client



+ Nom et Prénom
+ Mention manuscrite « Lu et approuvé »

La signature de cette fiche par le client signifie son acceptation sans réserve des conditions générales précédemment décrites, ainsi que des conditions de déroulement des activités présentées dans la documentation téléchargeable sur la page dédiée du site Internet de Cap Astro (<https://www.stagesdecouverteastronomie.com/sejours-a-la-palma>)